

**DOM** Jacques, Jean, Gabriel

**Etat civil :**

Né le 7 décembre 1921 à Talence (Gironde).

**Position :**

Inspecteur Général. Retraité à compter du 7 décembre 1987.<sup>1</sup>

**Famille :**

Fils de ? Receveur des Postes de Libourne (Gironde).<sup>2</sup> Marié à ?, sans profession, 4 enfants (nés le 21 novembre 1946, 11 avril 1949, 28 mars 1952, 13 mai 1963).<sup>3</sup>

**Formation :**

Collège de Parthenay, Lycée de Poitiers.<sup>4</sup> Faculté des Sciences de Poitiers.<sup>5</sup> Baccalauréat A mathématiques élémentaires.<sup>6</sup> Baccalauréat série A' mathématiques le 20 août 1940 mention assez Bien.<sup>7</sup> 2<sup>e</sup> année d'études en Mathématiques spéciales au Lycée Michel Montaigne à Bordeaux en 1942.<sup>8</sup> Admis au concours de Surnuméraire des 28, 29, 30 septembre 1941.<sup>9</sup> Concours de l'E.N.S.P.T.T. des 26, 27, 28, 29 avril 1948 11<sup>e</sup>/30.<sup>10</sup> E.N.S.P.T.T. 1948 (1<sup>er</sup> octobre<sup>11</sup>)-1951 (reclassé 1944<sup>12</sup>). 8<sup>e</sup>/26 sortie E.N.A.<sup>13</sup>, 14<sup>e</sup>/26 sortie E.N.S.P.T.T.<sup>14</sup>, 13<sup>e</sup>/26 classement général sortie.<sup>15</sup>

**Service militaire :**

Requis au Service du Travail Obligatoire (S.T.O.) en juin 1943. Repris et contraint au départ.<sup>16</sup> Evadé du convoi allemand à destination de Hambourg. Passage de la frontière espagnole le

---

<sup>1</sup>Dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>2</sup> Notice n°886bis de Surnuméraire des P.T.T., 18 juillet 1941, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>3</sup>Notice confidentielle du cabinet de la préfecture de la Gironde, 31 janvier 1979, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>4</sup> Dossier n°886 d'admission au concours de Surnuméraire des P.T.T., 18 juillet 1941, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>5</sup> Dossier n°886 d'admission au concours de Surnuméraire des P.T.T., 18 juillet 1941, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>6</sup> A.N., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 4, fiches renseignements E.N.A. promotion 1948-1951.

<sup>7</sup> Copie conforme du diplôme de Baccalauréat 2<sup>e</sup> partie, 20 août 1940, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>8</sup> Lettre dactylographiée de J. Dom au Directeur régional des Postes à Bordeaux, 10 mars 1942, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>9</sup> Feuille de résultats du concours, septembre 1941, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>10</sup> Direction Régionale des Services Postaux de Paris, Bureau de Paris RP, Fiche de proposition pour l'emploi d'Inspecteur ou Inspecteur élève, 19 octobre 1948, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>11</sup> A.N., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 4, fiches renseignements E.N.A. promotion 1948-1951.

<sup>12</sup>A.N., F90 21137, dossier "Tableau DRSP 1964-1970", Tableau complémentaire d'avancement de grade de 1965, directeur régional des services postaux.

<sup>13</sup> A.N. C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/65, carton 65, dossier Classement général final E.N.S.P.T.T. promotion 1940-1970.

<sup>14</sup> A.N. C.A.C., archives E.N.S.P.T.T. 950497/65, carton 65, dossier Classement général final E.N.S.P.T.T. promotion 1940-1970.

<sup>15</sup> Archives E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/4, dossier promotion 1948-1951.

<sup>16</sup>Notice confidentielle du cabinet du préfet de la Gironde, 15 février 1973, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

5 novembre 1943. Interné au camp de Elizondo et Pampelune du 6 au 10 novembre 1943; au Camp de Miranda de Ebro (Burgos) <sup>17</sup>, internement du 11 novembre au 30 décembre 1943. <sup>18</sup> Embarqué pour l'Afrique du Nord le 31 décembre 1943. Débarqué à Casablanca le 1er janvier 1944. 2ème canonier 410è régiment FTA Marrakech. 2ème canonier 63è RAC Fèz (préparation concours de l'école militaire de Cherchell). 20 avril 1944 à octobre 1944 : école de Cherchell, Aspirant de réserve. 1) Poste de tir n°1 (octobre 1944 à juillet 1945). 2) Batterie d'Etat-major des FTA (juillet 1945 à avril 1946. Campagnes de France, Allemagne, Autriche. Démobilisé le 26 avril 1946. <sup>19</sup> Lieutenant de réserve.

### Carrière :

-1942 :

Octobre 1942 : Surnuméraire Paris RP du 16 octobre 1942 à juin 1943. <sup>20</sup>

-1946 :

Du 26 avril 1946 au 1er octobre 1948 : contrôleur-rédacteur Direction du personnel Ministère des P.T.T. <sup>21</sup>

-1948 :

A son entrée à l'E.N.S.P.T.T. en 1948 : Contrôleur Paris RP détaché à l'Administration Centrale direction du personnel. <sup>22</sup> Entré dans l'administration en 1942. A exercé ses fonctions successivement à la direction du personnel à l'administration centrale puis à la direction des télécommunications de Paris, d'abord en qualité d'inspecteur principal (1951-1958), puis de 1963 à 1967 en qualité de directeur de l'exploitation, après avoir assumé dans l'intervalle de 1958 à 1963 les fonctions de directeur départemental des Postes et Télécommunications du Bas-Rhin. Indice et ancienneté d'indice : 1. 000 16. 3. 61. <sup>23</sup> Nommé en 1967 directeur régional des Postes à Bordeaux. <sup>24</sup> *Notation des chefs de service des Directeurs régionaux des services postaux : 1966 : 19,5, 1967 : 19,5, 1968 : 19.* <sup>25</sup>

-1942 :

20 Mars 1942 : Sursis de nomination accordé pour terminer l'année scolaire en cours (juin 1942) pour terminer ses études en Mathématiques spéciales. <sup>26</sup>

16 octobre 1942 : A la suite de la réussite au concours de surnuméraire, nommé à Paris hors-cadres, Installé à Paris Poste le 16 octobre 1942 en même temps que Pierre Duingues (de la commune d'Audange) puisque les deux ont souhaité être nommés ensemble à Paris Poste. <sup>27</sup>

---

<sup>17</sup> Notice confidentielle du cabinet du préfet de la Gironde, 15 février 1973, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>18</sup> Etat des services militaires de J. Dom, modèle n°53, 12 mars 1954, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>19</sup> A.N., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 4, fiches renseignements E.N.A. promotion 1948-1951.

<sup>20</sup> A.N., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 4, fiches renseignements E.N.A. promotion 1948-1951.

<sup>21</sup> A.N., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 4, fiches renseignements E.N.A. promotion 1948-1951.

<sup>22</sup> Archives E.N.S.P.T.T., A.N., C.A.C., 950497/4, dossier promotion 1947-1948.

<sup>23</sup> A.N., F90 21137, dossier "Tableau DRSP 1964-1970", Tableau complémentaire d'avancement de grade de 1965, directeur régional des services postaux.

<sup>24</sup> *Messages*, n°246, juillet 1976, p. 14.

<sup>25</sup> A.N., F90 21137, dossier "Tableau DRSP 1964-1970", Notation des chefs de service pour l'année 1968, directeurs régionaux des services postaux.

<sup>26</sup> Note de la Direction du personnel, 3è Bureau Commis, 20 mars 1942. Lettre dactylographiée de J. Dom au Directeur régional des Postes à Bordeaux, 10 mars 1942, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

-1943 :

Commis à Paris RP affecté au guichet depuis le 6 juin 1943.<sup>28</sup>

-1944 :

1er octobre 1944 : Rédacteur élève à l'E.N.S.P.T.T.<sup>29</sup> Nommé Contrôleur rédacteur élève à l'E.N.S.P.T.T. et titularisé dans le grade correspondant à compter du 1er octobre 1944 (bénéficiaire de l'Ordonnance du 15 juin 1945) (arrêté n°101 du 18 août 1948, à compter du 1er octobre 1944).<sup>30</sup>

-1946 :

1er octobre 1946 : Nommé Inspecteur principal à la Direction Régionale des Télécommunications de Paris<sup>31</sup>, (arrêté n°63A et n°1, 283 du Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil (Postes, Télégraphes, Téléphones) du 16 août 1949 à compter du 1er octobre 1946). En réalité Nommé Inspecteur principal des services sédentaires à l'E.N.S.P.T.T. à compter du 1er octobre 1946.

-1947 :

19 Septembre 1947 : Contrôleur à Paris Poste Affectation Provisoire, Muté à Paris Poste (arrêté n°109A du 19 septembre 1947 à partir du 1er octobre 1947).<sup>32</sup>

-1951 :

28 septembre 1951 : Inspecteur Principal Affecté à la Direction des services télégraphiques et téléphoniques de Paris (arrêté du 28 septembre 1951, prise de fonction le 1er octobre 1951).<sup>33</sup>  
“ Dirige avec un réel brio une importante section du Service Général d'Exploitation interurbaine. A montré en diverses circonstances et notamment dans des conditions très difficiles des aptitudes professionnelles au commandement. ”<sup>34</sup>

-1958 :

16 septembre 1958 : Nommé Directeur départemental à Strasbourg<sup>35</sup> (arrêté du 8 septembre 1958, à compter du 16 septembre 1958). “ M. Dom, Directeur départemental, breveté de l'E.N.S.P.T.T., ancien INP à la direction des services téléphoniques de Paris, exerce ses fonctions avec aisance et distinction. Sa compétence est très affirmée dans tous les domaines.

---

<sup>27</sup> Note de la direction du personnel 3è Bureau Commis, 2 octobre 1942, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>28</sup> Direction régionale de Paris, Bureau de Paris RP, Fiche de proposition pour l'emploi de contrôleur, 19 juillet 1943, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>29</sup> Notice de J. Dom directeur départemental à Strasbourg, s.d. [1962], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>30</sup> Notification de la nomination, 30 août 1948, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>31</sup> Notice de J. Dom directeur départemental à Strasbourg, s.d. [1962], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>32</sup> Arrêté de mutation notifié le 24 septembre 1947, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>33</sup> Notification de l'affectation, 28 septembre 1951, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>34</sup> Appréciation littéraire d'ensemble, Tableau principal d'avancement de grade 1958 pour le grade de Directeur départemental des Services sédentaires, 8 août 1957, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>35</sup> Notice de J. Dom directeur départemental à Strasbourg, s.d. [1962], dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

Il sait commander et donner du lustre à sa fonction. Il est excellemment apprécié par le Préfet qui a tenu à marquer, au cours de la visite que je lui ai faite, toute sa satisfaction pour la bonne marche de nos services et son très vif contentement de l'aide qu'il a trouvé auprès de nos chefs de service pour la réception et l'hébergement des agents rapatriés d'Algérie. ”<sup>36</sup>

-1963 :

1er février 1963 : Directeur départemental, Muté à la Direction des Télécommunications de Paris (arrêté du 11 janvier 1963 à compter du 1er février 1963)<sup>37</sup> en qualité de Directeur des services d'exploitation. “ A la tête de ces services qui comptent plus de 10 000 personnes et où il doit faire face à des difficultés considérables, M. Dom s'est imposé à tous par sa puissance de travail, son intelligence et son énergie. ”<sup>38</sup> “ (...) Il contribue par ailleurs, dans une très large mesure à entretenir dans la DRT un climat d'amicale collaboration entre les divers services tant techniques qu'administratifs (...) ”<sup>39</sup> “ Après deux ans d'action dans un Service qu'il connaissait bien pour y avoir exercé les fonctions d'inspecteur principal, les résultats obtenus sont des plus remarquables, tant dans le domaine du téléphone interurbain que dans celui du téléphone international. ”<sup>40</sup> “ Spécialiste de l'exploitation téléphonique depuis de nombreuses années, il sait toujours prendre au moment opportun, les mesures clairvoyantes qui apportent une amélioration au service et qui permettent de faire face pendant les périodes les plus difficiles. ”<sup>41</sup>

-1966 :

12 décembre 1966 : Assiste en tant que Directeur départemental à la Direction des Télécommunications de Paris à la séance du Comité Technique Paritaire Central de la Direction Générale des Télécommunications Bureau A3 1ère section dont l'ordre du jour porte sur un projet de circulaire relatif au contrôle du travail des opératrices du service téléphonique. Se félicite de la disparition à ce niveau du mot “ rendement ” tant il lui paraît certain que l'usage d'un vocabulaire constant peut conditionner un état d'esprit tout aussi constant. Défend le principe des contrôles du travail des opératrices même dans les centraux modernes qui répartissent les appels vers les opératrices, parce que le taux d'activité sert de mesure à la charge du trafic. Souhaite que la feuille d'écoute (contrôle des appels par contrôle volant par une personne de l'encadrement) ne soit pas une pièce contentieuse donnant lieu à un Procès-verbal dont le résultat n'aurait pour conséquence que d'opposer le personnel d'encadrement au personnel opérateur.<sup>42</sup>

-1967 :

---

<sup>36</sup> Rapport d'inspection de M. Brion sur J. Dom Directeur départemental, novembre 1962, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>37</sup> Notification de la mutation, 14 janvier 1963, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>38</sup> Appréciation pour le tableau principal d'avancement de grade de 1967, 31 mai 1967, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>39</sup> Appréciation pour le tableau complémentaire d'avancement de grade de 1965, 16 mars 1965, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>40</sup> Appréciation portée sur M. Dom, Directeur départemental à Paris, Directeur chargé de l'Exploitation, septembre 1965, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>41</sup> Notation de l'Ingénieur Général Jambenoire, Directeur des Télécommunications de Paris, 22 septembre 1966, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>42</sup> P.V. de la séance du Comité Technique Paritaire Central de la Direction Générale des Télécommunications du 12 décembre 1966, archives C.G.T.-P.T.T., carton E 9 “ CTP-DGT 1951-1969 ”, Chemise noire “ CTP-DGT 1960-1969 ”.

26 juin 1967 : directeur départemental Chargé des fonctions de Directeur Régional des services postaux à Bordeaux (en remplacement de M. Albert Decarne muté au service de l'Inspection Générale), remplacé à son poste de Directeur départemental par M. Gilbert Desvalois (arrêté du 26 juin 1967 à compter du 1er août 1967).<sup>43</sup>

-1968 :

8 février 1968 : nommé à l'emploi de Directeur régional des services postaux à Bordeaux et titularisé dans le grade correspondant à compter du 10 janvier 1968 (arrêté du 8 février 1968 à compter du 10 janvier 1968).<sup>44</sup>

-1969 :

19 juin 1969 : Assiste en tant que représentant de l'administration à la séance du Comité technique paritaire central (Direction des Bâtiments et de Transports, Bureau A3) où est discutée la question des attributions des chefs de centre du service automobile, séance présidée par Henri Mongas Directeur des Bâtiments et des Transports.<sup>45</sup>

-1972 :

28 avril 1972 : Voyage du ministre des P.T.T. R. Galley dans la Région de Bordeaux (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques). Les Services Financiers, le Centre national d'épargne de Bordeaux, " Deux animateurs financiers, nommés courant 1971 au centre de C.N.E. de Bordeaux, ont été mis à disposition du Directeur régional des services postaux, pour initier dans les limites de la région, les cadres des bureaux importants et les receveurs des bureaux moyens, aux techniques du marketing, de l'accueil et de la communication avec le public. " <sup>46</sup>

-1976 :

1er avril 1976 : Nommé et titularisé dans le grade d'inspecteur général sur place (Directeur régional des Postes à Bordeaux (arrêté n°1674 du 18 mai 1976 à compter du 1er avril 1976).<sup>47</sup>

24 août 1976 : Placé en position de détachement dans un emploi de Directeur régional des Postes pour une période maximale de cinq ans en vue d'exercer les fonctions de Directeur des Postes de la région de Bordeaux (arrêté interministériel du 24 août 1976 à compter du 1er avril 1976).<sup>48</sup>

---

<sup>43</sup>Notification de la nomination, 28 juin 1967, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>44</sup>Notification de la nomination, 12 février 1968, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>45</sup> Procès verbal du Comité Technique paritaire central du 19 juin 1969, archives C.G.T.-P.T.T., carton E 6 CTP ministériels, CTP Bâtiments et Transports.

<sup>46</sup> Note dactylographiée "Note de documentation sur le centre de Caisse nationale d'épargne de Bordeaux " s.d. [avril 1972], Dossier " Voyages de M. le ministre DSP 1972 (4) ", A.N., C.A.C., 780259/115 (F90 bis 594).

<sup>47</sup>Extrait de l'arrêté n°1674 du 18 mai 1976, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>48</sup>Notification de la nomination, 21 octobre 1976, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

-1979 :

22 août 1979 : Fin du détachement dans un emploi de Directeur régional des Postes de J. Dom, Inspecteur général, chargé de la direction des Postes de la région de Bordeaux (ampliation de l'arrêté n°152A du 22 août 1979 à compter du 27 juin 1979).<sup>49</sup>

-1980 :

15 janvier 1980 : Détaché pour une période maximale de cinq ans dans un emploi de chef de service régional des Postes à Bordeaux à compter du 27 juin 1979 (arrêté interministériel du 15 janvier 1980 à compter du 27 juin 1979)<sup>50</sup>, mais maintenu chargé de la Direction des Postes de la région de Bordeaux.<sup>51</sup>

2 juillet 1980 : Fait parvenir une note à l'Inspecteur Général chargé du service du personnel à la Direction Générale des Postes H. Capelle qui lui avait demandé de rédiger une note pour voir " Dans quelle mesure certains chefs de services régionaux pourraient recevoir des attributions interrégionales sans pour autant allonger les circuits existants de commandement " (I-Activités de terrain; 1-1 Traitement du courrier; 1-2 Centres financiers et centres de tri; II-Activités logistiques; 2-1 Transports; 2-3 Equipement; 2-3 Personnel et service social; 2-3-1 En matière d'avancement de grade; 2-3-2 En matière d'enseignement; 2-3-3 En matière de discipline, la délégation de zone permettrait également d'apporter une amélioration; 2-3-4 Enfin, le délégué zonal serait bien placé pour apprécier le jeu des hommes en jeu; III-Activités de complément; 3-1 Relations avec l'extérieur (presse, usagers, corps constitués...); 3-2 Relations du travail; IV-Fonctions; 4-1 Gestion; 4-1-1 L'analyse de la gestion des chefs de services régionaux; 4-1-2 L'avantage de l'allègement; 4-2 Contrôle; V-Comment mettre en place les moyens nécessaires à la réalisation d'un tel projet ?; 5-1 Certains chefs de services régionaux pourraient devenir délégués interrégionaux; 5-2 L'équipe placée auprès du délégué interrégional; 5-3 Mobilité et statut de l'emploi).<sup>52</sup>

-1982 :

15 mars 1982 : semble avoir accompli à cette date une mission d'étude des services postaux britanniques.<sup>53</sup>

16 mars 1982 : Réintégré dans le corps des inspecteurs généraux en qualité d'inspecteur général et affecté à la direction générale des Postes (arrêté n°0639 du ministre de P.T.T. du 16 mars 1982 à compter du 26 avril 1982).<sup>54</sup>

7 juin 1982 : Inspecteur général à la direction générale des Postes muté au service de l'Inspection générale à compter du 20 juillet 1982 (arrêté du ministre des P.T.T. n°1537 du 7 juin 1982 à compter du 20 juillet 1982).<sup>55</sup>

### **Activités politiques, associatives, syndicales :**

-1964 :

Vice-président de l'Association des Elève et Anciens Elèves de l'E.N.S.P.T.T. 1964.<sup>56</sup>

---

<sup>49</sup>Notification de la fin du détachement, 19 septembre 1979, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>50</sup>Notification de la nomination, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>51</sup>Notification de la nomination, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>52</sup>Note de J. Dom à H. Capelle, 2 juillet 1980, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 980486/2.

<sup>53</sup>Lettre dactylographiée de J. Dom au Directeur générale des Postes Babin, 8 février 1982, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>54</sup>Notification de la réintégration, 21 avril 1982, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>55</sup>Notification de la mutation, 25 juin 1982, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>56</sup>Cahiers d'études et d'information, n°45, 3è trim. 1964, dernière page (non paginé).

-1974 :

Mars 1974 : Elu titulaire représenté par la CGC aux élections du personnel PTT en Commissions centrales (Catégorie A).<sup>57</sup>

-1997 :

Président d'honneur de l'Association régionale des auditeurs et cadres de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (I.H.E.D.N.) de la Région Aquitaine (Bordeaux) à la date de 1997, participe à la 37<sup>e</sup> session régionale de l'I.H.E.D.N. de Bordeaux (octobre 1971).<sup>58</sup>

### **Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :**

-1963 :

24 avril 1963 : Assiste en tant que Directeur chargé des Services d'Exploitation (en même temps que entre autres Maillard) à la Conférence Régionale des Postes et Télécommunications, séance réservée aux Télécommunications.<sup>59</sup>

-1967 :

“Téléphone international et pratique des langues étrangères”, Revue des Postes et Télécommunications de France, n°1, 1967, p. 13 (I-Avec l'automatique international, l'usager révèle des talents de téléphoniste; II-Dans un réseau en voie d'automatisation, le service manuel coexistant devient plus complexe pour l'opératrice; III-Comment le rôle de l'opératrice de départ prend la prépondérance et implique l'utilisation de langues étrangères; IV-Une expérience originale d'enseignement utilitaire des langues vivantes).

-1985 :

10 avril 1985 : Rapport d'Inspection Générale avec M. Glimard n°110/62 : “ Conséquences de l'aménagement des régimes de travail dans les centres financiers sur l'écoulement du trafic ” (Par des directives en date du 11 juillet 1983 la Direction Générale des Postes a prescrit un processus de gestion destiné) limiter les régimes de travail. 1-Evolution de la capacité de travail dans les centres financiers; 1-1-Si les services n'avaient pas bénéficié d'actions de modernisation (...) l'allégement des conditions de travail aurait conduit dans la plupart des cas a des situations difficiles; 1-2-Les situations son cependant très diverses;1-3-La suppression de la vacation du samedi entraîne des perturbations beaucoup plus caractérisées; 1-4-Les activités qui subsistent le samedi sont les suivantes; 2-Evolution de la qualité de service depuis l'aménagement des régimes de travail; 2-1-Essentiellement liée au délai de traitement des titres, la qualité de service des centres financiers comporte, pour les usagers, d'autres composantes dont ils ne manquent pas de signaler les altérations, dans leurs interventions; 2-2-La saisie des données, est manifestement plus encombrée en 1984 qu'en 1983 dans les services centres observés, mais il est difficile d'isoler une cause unique; 2-3-Sous ces réserves, il semblerait qu'à Nantes l'aménagement des horaires n'ait qu'une incidence relativement faible sur l'écoulement de la charge; 2-4-La situation à Nancy et à Toulouse est moins satisfaisante, mais il n'est pas davantage possible d'en identifier les raisons; 2-4-1-A Nancy, le nombre total de jours comportant des restes résultant d'un trafic

---

<sup>57</sup> “ Les représentants élus du personnel P.T.T. en commissions centrales (Catégorie A) ”, Le cahier des cadres des P.T.T. (C.G.C.), n°75, juillet 1974, p. 7. Archives CGT-P.T.T..

<sup>58</sup> Annuaire de l'IHEDN 1998, p. 181.

<sup>59</sup> Séance de la Conférence régionale des Postes et Télécommunications du 24 avril 1963, archives de la CCIP, IV-3. 10 (8).

important s'élève à 35 en 1984 contre 31 en 1983; 2-4-2-A Toulouse, la comparaison de la qualité de service avant et après la réforme n'est pas davantage nettement significative).<sup>60</sup>  
-1987 :

2 février 1987 : Rapport d'Inspection Générale n°31/12 : “ Etude et suivie des mesures prises localement pour augmenter la part du courrier mécanisable traitée sur les matériels de tri automatique ”, 10 p. env. (Accroissement de la quantité de courrier mécanisable, définition du courrier mécanisable, analyse département par département (circonscription administratives) de la situation de la mécanisation, programme d'action pour 1986 (être au dessus des objectifs, atteindre les objectifs budgétisés, mettre en place des services accélérés ou a délais garantis; programme d'action en conformité avec la lettre “ stratégie et programme d'actions de la Poste ”.)<sup>61</sup>

### **Décorations, distinctions honorifiques :**

Chevalier du Mérite postal (arrêté n°940 du 26 mars 1962, *B.O.* des médailles et récompenses du 21 avril 1962<sup>62</sup>). Officier de l'Ordre National de la Légion d'honneur, Chevalier (1948<sup>63</sup>). Officier de l'Ordre National du Mérite (décret du 14 mai 1970 *J.O.* du 16 mai 1970).<sup>64</sup> Médaille des Evadés (décret du 12 avril 1954).<sup>65</sup> Médaille de Combattant volontaire de la résistance (décret du 10 septembre 1959).<sup>66</sup>

---

<sup>60</sup> J. Dom et M. Galimard, rapport d'Inspection Générale n°110/62 : “ Conséquences de l'aménagement ds régimes de travail dans les centres financiers sur l'écoulement du trafic ”, 10 avril 1985, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 960174/3 (IND/96/14/3).

<sup>61</sup> J. Dom, “ Etude et suivie des mesures prises localement pour augmenter la part du courrier mécanisable traitée sur les matériels de tri automatique ”, 9 février 1987, Rapport d'inspection générale n°31/12, A.N., C.A.C., 960174/1.

<sup>62</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1962, A cab 6, doc 129, p. 29.

<sup>63</sup> A.N., F90 21139, dossier 8 “ Notes relatives aux administrateurs ”, Tableau des promotions 1930 à 1959, déjà titulaires d'un grade dans l'Ordre National du Mérite.

<sup>64</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1970, t. 1, “ Blanc ”, A, doc 155, cab 6, p. 33.

<sup>65</sup> Notice confidentielle du cabinet du préfet de la Gironde, 23 octobre 1962, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.

<sup>66</sup> Notice confidentielle du cabinet du préfet de la Gironde, 23 octobre 1962, dossier personnel, A.N., C.A.C., 970105/23.